

## Mayotte

### 200 MANIFESTANTS POUR LA HAUSSE DU POUVOIR D'ACHAT

Près de 200 personnes ont défilé dans les rues de Mamoudzou ce mardi matin, à l'appel des principaux syndicats de l'île et en écho à la manifestation nationale. A Mayotte, elle s'est déroulée dans le calme. Elle a débuté avec une centaine de personnes rue Mahabou. Parmi les grévistes, on trouvait des salariés de la Cisma, d'UTFO et de la CGT-Ma, mais le corps enseignant constituait le gros de ce cortège. Il a défilé en direction de Kawéni où il a rejoint les grévistes de la Sogéa.

Les syndicalistes ont continué leur marche vers la DTEFP. Ils sont ensuite montés à la préfecture où ils ont été reçus par le secrétaire général de la préfecture. Ce dernier leur a demandé "plus de confiance et moins de réticence". Vers midi, la foule s'est réunie en assemblée générale au Conseil général et a décidé de redescendre dans les rues le 22 novembre prochain.

Vers 17h, le président de la commission des affaires sociales du Conseil général les a également reçus et les grévistes ont rappelé leurs doléances : hausse des salaires et du pouvoir d'achat, intégration dans les fonctions publiques, application des conventions collectives dans le secteur privé, droit social (RMI, assurances et sécurité sociales), ainsi que la question du droit syndical.



### RENCONTRE DU PRÉFET AVEC LES 3 SYNDICATS CE MERCREDI

La grève continue à la Sogéa. Ce mardi matin Boinali Saïd, secrétaire général de la Cisma-CFDT, était devant le siège de la Sogéa, à Kawéni, avec les grévistes, avant que les salariés rejoignent le cortège unitaire pour se rendre à la DTEFP, puis à la préfecture et au Conseil général.

La colère ne retombe pas à la Sogéa car après le licenciement pour faute grave d'une vingtaine de salariés, suite à la grève jugée illégale par la justice, faute pour les syndicalistes d'avoir respecté le préavis de 5 jours, la DTEFP a autorisé ce lundi le licenciement de 3 responsables syndicaux. L'appel, formulé par le syndicat suite à cette décision de justice, était discuté ce mardi par le tribunal, dans les locaux du tribunal administratif, mais il a été décidé un

report au 8 novembre pour complément d'information.

Ce mercredi, vers 10 heures, le préfet recevra en salle Hippocampe à Dzaoudzi, en présence du directeur de la DTEFP, les trois secrétaires généraux des trois organisations syndicales, pour tenter de trouver, entre autres, une solution pour les 21 agents licenciés de la Sogéa.

### "TROUVER UNE SOLUTION AU PROBLÈME DE MAYOTTE"

Le Premier ministre Dominique de Villepin, face à l'ampleur de l'immigration clandestine dans l'Outremer, en Guyane et à Mayotte en particulier, s'est interrogé vendredi dernier : "Pouvons-nous rester sans réagir face à cette question ?".

"Il n'est, bien sûr, pas question de remettre en cause le principe du droit du sol dans notre pays. Il est question de trouver une solution au problème de Mayotte, nous allons donc travailler dans ce sens", a ajouté le chef du gouvernement.

Une mission parlementaire devrait se rendre dans notre île d'ici la fin de l'année pour se faire un avis précis sur le terrain.

### Télex...

● **Le ramadan commence ce mercredi** à Mayotte pour un mois lunaire qui se terminera par la grande fête de l'Idé.

● **Le Delmas Mauritius est attendu ce mercredi** au port de Longoni avec sa cargaison de conteneurs. Il sera suivi ce vendredi par l'Ingenuity qui accostera sur le quai secondaire, tandis que le quai principal sera occupé vendredi et samedi par le Glory Pacific.

● **La présentation de la pétition territoriale en faveur du plan de lutte contre l'immigration clandestine** fera l'objet d'une conférence de presse du député de Mayotte ce mercredi 5 octobre à 11 heures à sa permanence. Mansour Kamardine recevra la presse "pour évoquer cette question importante quant à l'avenir politique, économique et social de Mayotte".

● **Tous les membres de la commission sociale de l'UTFO** (administrateurs CSSM, Caf, CRFM et CES) sont invités ce mercredi 5 octobre de 14h00 à 15h30 précises par le SG de l'UTFO, dans la salle de FO-Santé Dass à Kawéni. Tous les membres du bureau de l'UTFO sont également invités.

### FLASH

### FENÊTRE SUR LA RÉUNION

### FLASH

#### VISITES MINISTÉRIELLES APRÈS SARKOZY

Nicolas Sarkozy à peine rentré dans l'hexagone, la Réunion s'appête à recevoir deux nouveaux ministres du gouvernement de Dominique de Villepin. Le ministre du Tourisme, Léon Bertrand, et le ministre de l'Outremer, François Baroin, se succéderont en effet dans l'île la semaine prochaine, dévoile Le Quotidien.

De passage à la Réunion en juillet dernier, à l'occasion du Sommet de la Commission de l'Océan Indien qui se tenait à Antananarivo, François Baroin n'avait pas eu le temps de se pencher sur tous les dossiers du département voisin. Ce sera donc chose faite la semaine prochaine, probablement les 14 et 15 octobre, mais son programme n'est pas encore définitivement arrêté.

#### NOUVELLE ÉRUPTION DU PITON DE LA FOURNAISE CE MARDI

Le Piton de la Fournaise a repris des couleurs avec une nouvelle éruption ce mardi. L'éruption s'est produite à 14h26 locales au sommet du Dolomieu, l'un des deux grands cratères du Piton de la Fournaise. Trois fissures sont apparues à l'intérieur d'une cuvette de plus d'un kilomètre de diamètre, explique Thomas Staudacher, directeur de l'Observatoire volcanologique de la Réunion. Aucune coulée de lave n'a été observée à l'extérieur du cratère.

**nouveau**

Le premier hebdomadaire d'information économique de Mayotte

Encarté chaque  
vendredi dans  
**Mayotte**  
HEBDO

HEBDOMADAIRE DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE DE MAYOTTE  
**MAYOTTE ÉCO**



## Mayotte

### 3 SALARIÉS DE RFO BLOQUÉS À NAIROBI

Ce mardi matin, le vol en provenance de Nairobi s'est bien posé avec sa trentaine de passagers, comme annoncé dans le Flash infos d'hier, mais il en manquait trois à l'appel, trois salariés de RFO Mayotte : l'animateur Johnny, le journaliste Nizar Souffou et Abal Kassim.

En voyage avec leur comité d'entreprise, une vingtaine de salariés de RFO étaient partis une semaine à Dubaï. Suite au crash sur la piste de Nairobi samedi matin, leur avion en provenance de Dubaï s'était posé en retard, leur faisant rater la correspondance pour Mayotte. Ils ont alors passé plus de deux jours à l'aéroport, avec des commerçants mahorais. La compagnie African Express a pu mettre en place un vol supplémentaire ce mardi matin, mais entre temps, certains passagers étaient allés se promener dans les rues de la capitale kényane... et ne sont pas revenus à l'aéroport.

Partis sans papier dans Nairobi, les trois salariés du service audiovisuel public auraient été interpellés alors qu'ils étaient non loin de l'ambassade américaine, et auraient été pris en main par leur service de sécurité. L'ambassade de France sur place devrait rapidement débloquent la situation.

### CHANGEMENTS DANS LA CIRCULATION ET LE PARKING À MAMOUDZOU

Un feu tricolore a été installé ce mardi pour gérer la traversée des piétons sur la route nationale, entre la Place Mariage et le marché, juste après le rond-point central de Mamoudzou. Il s'agit en fait de 4 feux portables s'intégrant dans le futur Schéma de déplacement qui concernera Mamoudzou, mais plus globalement toute l'île.

Pour la commune chef-lieu, la mise en pratique commence déjà avec des marquages au sol visant à redonner sa place au piéton, notamment sur les trottoirs, le sécuriser et fluidifier la circulation.

Pour ces 1ers feux, accompagnés de pan-

neaux explicatifs, les policiers seront sur place pour sensibiliser à leur rôle durant trois jours de test.

Un marquage au sol a aussi été mis en place sur la route de l'hôpital. Il s'agit là de rendre les trottoirs aux piétons, obligés autrement de passer sur la route. Un macaron explicatif sera posé ces prochains jours sur les pare-brises des automobilistes indisciplinés qui se gareront là où c'est désormais interdit, et ensuite la police verbalisera.

C'est en fait l'habitude de vouloir se garer devant là où l'on se rend, sans faire attention aux autres et en occupant les trottoirs, quand ils existent, qui devra être changée.

### LES BIJOUTIERS INQUIETS

L'Association des bijoutiers de Mayotte rencontre des élus de la Collectivité et des responsables de services de l'Etat ce mercredi matin à 9h à la Chambre professionnelle. Il sera question entre autres du corail noir qui a été interdit, de l'importation de bijoux de l'extérieur et des bijoutiers sans patente. L'association attend beaucoup de cette réunion.

## Vie des entreprises

### NOUVELLES TABLES À (RE)DÉCOUVRIR

Le restaurant le DCP a ouvert ses portes comme prévu ce mardi 4 octobre à midi. Situé en face de la mairie de Mamoudzou, avec une très belle vue sur le lagon et ses agréables terrasses, il propose des dizaines de recettes de poisson frais, cru ou cuit... Le DCP s'approvisionne auprès de quelques pêcheurs et s'appuie surtout sur son propre navire de pêche, l'Alopia III, qui est par ailleurs proposé pour des sorties de pêche au gros. L'équipe, qui a repris l'ancien restaurant Les Terrasses, accueille ses clients du mardi au samedi midi et du jeudi au samedi soir. Ce restaurant fait partie d'un groupe qui compte déjà 4 restaurants de ce type à la Réunion.

Cette ouverture fait suite à la réouverture de l'Orient Express il y a tout juste quelques jours. Après d'importants travaux

d'aménagements et de décoration, le seul restaurant chinois de l'île a rapidement retrouvé une clientèle.

Dans le même temps, la nouvelle équipe du Caribou, sous la houlette du directeur Bruno Garcia, participe à redynamiser le premier restaurant du centre-ville. En plus de la carte et du menu toujours très appréciés, des soirées spéciales le week-end, des animations musicales, des concerts sont proposés régulièrement.

● **Un nouveau magasin** a vu le jour cette semaine, à côté de la pharmacie à Majicavo-Lamir (Jumbo Score). Il s'agit de l'enseigne Choochoo qui commercialise de la bijouterie fantaisie, mais aussi des tongs, sacs, lunettes de soleil...

## Fenêtre sur la région

### FISCALITÉ À LA RÉUNION

"Les patrons appellent Baroin à l'aide", titre Le Quotidien de la Réunion. Les quatre principaux représentants patronaux de la Réunion ont écrit au ministre de l'Outremer, François Baroin. Eric Magamootoo, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Maurice Cerisola, président de l'Association pour le Développement Industriel de la Réunion, Pascal Thiaw-Kine, président de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises, et François Caillé, président du Medef, s'inquiètent du plafonnement de la défiscalisation et du recentrage des exonérations fiscales annoncés dans le projet de budget 2006. Il est demandé en substance à François Baroin de s'assurer que l'Etat tienne ses engagements en maintenant les éléments inscrits dans la loi programme pour l'Outremer.

## Télex...

● **Le water-polo a repris**, rendez-vous tous les mercredis à partir 19h à la piscine de Koropa.

## FLASH BOB DENARD RENVOYÉ EN CORRECTIONNELLE FLASH

Le mercenaire français Bob Denard est renvoyé devant le tribunal correctionnel de Paris, en compagnie de 26 autres prévenus, pour la tentative de coup d'Etat manquée dans l'archipel des Comores en septembre 1995, a-t-on appris ce lundi de source judiciaire.

M. Denard, 76 ans, et ses co-prévenus qui faisaient partie du commando destiné à renverser le régime comorien devront répondre du délit d'association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime, en l'occurrence l'arrestation et la séquestration arbitraires de Saïd Mohamed Djohar, président de l'ex-République fédérale islamique des Comores (RFIC) lors d'une tentative de coup d'Etat du 27 septembre au 4 octobre 1995.

A la suite du coup d'Etat, Bob Denard et son équipe avaient installé un comité militaire de transition qui avait remis le pouvoir à Mohamed Taki et Saïd-Ali Kemal, deux membres de l'opposition au président Djohar, pour constituer un gouvernement provisoire, rappelle l'AFP. Mais le 4 octobre 1995, en vertu d'accords liant la France et les Comores, les troupes françaises étaient intervenues pour libérer le président et mettre fin au putsch. L'ensemble des mercenaires français avaient été arrêtés puis ramenés en France. Leur procès devrait se dérouler au début de l'année 2006, une audience de fixation devant préciser, le 7 décembre, les dates d'audience.

**Hôtel CARIBOU** Mayotte  
PROGRAMME OCTOBRE 2005

**VENDREDI 7 OCTOBRE**  
**SOIRÉE CHOUROUTE À VOLONTÉ**  
17€ HORS BOISSONS  
SUR RÉSERVATION AU RESTAURANT ET KARAOKE AU BAR DU CARIBOU

**SAMEDI 8 OCTOBRE**  
**LIMA WILD ET SES DANSEUSES**

PLACE MARIAGE À MAMOUDZOU - ☎ 61 14 18

**Marées...**

Marée haute 05h02 → 3,75m	Marée haute 17h16 → 3,45m
Marée basse 11h15 → 0,35m	Marée basse 23h18 → 0,35m